

Amicale des Écrivains Régionaux (ADER)

Adresse postale du concours : ADER - 16 rue Lamartine 12700 Capdenac-Gare

Adresse Internet du concours : contacader@gmail.com

PRIX ADER 2026

Concours de nouvelles - Règlement

- 1 - L'Amicale des Écrivains Régionaux (ADER) organise son 11^{ème} concours de nouvelles **du 1^{er} janvier 2026 au 20 février 2026**. Aucun thème n'est imposé. Le concours est ouvert à tous les auteurs (es) de langue française, résidant en France ou à l'étranger.
- 2 - Les organisateurs du concours, leur famille, les membres du jury ne peuvent pas y participer.
- 3 - Chaque candidat (e) ne peut envoyer qu'une seule nouvelle.
- 4 - Le texte sera dactylographié sera envoyé sous forme de fichier texte (Word ou PDF). La nouvelle ne devra pas excéder **6 pages de format A4 soit 9.000 signes** (définition du signe : lettre, chiffre, signe de ponctuation, symbole ou espace entre mots). Les pages seront obligatoirement numérotées. Dès réception un codage garantissant l'anonymat du candidat sera effectué. L'emploi d'un pseudonyme est autorisé. Les textes non retenus ne seront pas renvoyés aux auteurs, mais détruits.
- 5 - Chaque candidat (e) s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre qu'il présente. La nouvelle ne devra pas avoir été primée dans un autre concours. Du seul fait de leur participation, les auteurs (es) garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne la propriété de l'œuvre présentée.
- 6 - Le droit de participation au concours est de **10 euros** pour l'œuvre proposée.
- 7 - **L'inscription** pour participer au concours s'effectuera entre le **1^{er} janvier 2026 au 31 janvier 2026** à l'aide de la fiche d'inscription ci-dessous, obligatoirement accompagnée du règlement (par chèque bancaire à l'ordre de L'ADER), envoyée en courrier postal simple au Siège de l'Amicale. En retour, l'ADER validera l'inscription en envoyant un numéro d'identification. Ce n° devra être écrit sur la première page de la nouvelle qui sera envoyée pour concourir. **L'envoi de la nouvelle se fera exclusivement par courrier électronique** (Fichier Word ou PDF) à l'adresse courriel de l'ADER (*voir en entête de ce document*). La date limite de réception des nouvelles est le **20 février 2026**. Les nouvelles adressées postérieurement ne seront pas retenues. - Le Jury sera composé de membres de l'ADER.
- 8 - Le concours comporte deux Prix. La remise des Prix sera faite lors d'un Salon du Livre, dont le lieu sera précisé ultérieurement. Les lauréats devront être présents à ce Salon pour la remise de leur Prix.
- 9 - La nouvelle qui aura obtenu le **1^{er} Prix** sera publiée dans un Bulletin de l'Amicale et l'auteur (e) recevra **200 €** et un diplôme.
 - Le (la) lauréat (e) du **2^{ème} Prix** recevra **100 € et** un diplôme.
 - Si les nouvelles ont été préalablement publiées dans un livre, les lauréats (es) recevront 20 banderoles à mettre sur leur livre.
 - Les 2 lauréats (es) pourront éventuellement recevoir des lots en nature.
 - Une information sur les résultats du concours sera faite sur le site Internet de l'Amicale et sur sa page Facebook.
- 10 - Au cas où les textes reçus ne présenteraient pas une qualité suffisante ou ne seraient pas assez nombreux, l'Amicale se réserve la possibilité d'annuler le concours sans avoir à justifier sa décision auprès des auteurs (es) qui seront avertis (ies) de cette annulation et recevront leur texte en retour. Tous les textes seront détruits après la proclamation des résultats.
- 11 - La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION * - *A faire parvenir à l'Amicale entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 janvier 2026*

TITRE DE LA NOUVELLE :

Nom : Prénom :

Adresse Code postal : Ville :

Téléphone (s) : Courriel :

Je reconnaiss avoir lu et accepté sans restriction le règlement du concours et ne pas avoir utilisé l'Intelligence artificielle (IA).

Date

Signature

CODE ADER :

*Accompagnée d'un chèque de 10 €..